

DeSCRI. Décider en situation de crise : gestion des déchets, conflits et concertations (France, Italie Mexique)

Patrice Melé, UMR CITERES CoST, CNRS, Université de Tours, avec, en France : Claudia Cirelli et Fabrizio Maccaglia, UMR CITERES CoST, Laurence Rocher, Université de Lyon 2, IUL - En Italie : Luigi Bobbio, Egidio Dansero et Gianfranco Pomatto, Faculté de Sciences Politiques de l'Université de Turin, Matteo Girolamo Puttilli et Nadia Tecco, Département interuniversitaire du territoire de l'Université et du Polytechnique de Turin - Au Mexique : Antonio Azuela, Analorena Gurza Gómez Palacio, Université Nationale Autonome du Mexique, Jade Latargère et Vicente Ugalde, Centre d'études démographiques, urbaines et de l'environnement, El Colegio de Mexico.

L'étude de neuf cas en France, Mexique et Italie a montré que les conflits sur les choix concernant la localisation des infrastructures de traitement des déchets restent forts, portés en particulier par l'ancrage territorial des mobilisations et la constitution de larges coalitions d'opposants, tandis que les processus de concertation apparaissent timides, aléatoires, peu structurés.

Les analyses conduites dans cette recherche illustrent le paradoxe de l'impossible et nécessaire fermeture des espaces de concertation. Cette situation est le résultat d'une double déconnexion. Se manifeste d'abord une déconnexion entre les plans généraux d'aménagement des déchets et les choix particuliers de localisation des infrastructures. Ensuite, est mise en évidence une déconnexion entre les décisions concrètes d'implantation des infrastructures et les populations concernées.

Les choix ponctuels de localisation sont pris par des procédures techniques, souvent très sophistiquées mais qui ne prennent pas en compte la question de leur acceptabilité sociale et de leur ancrage territorial. Les injonctions à l'autonomie territoriale dans la gestion des déchets n'ont le plus souvent pas permis de construire des coalitions de projet stables.

Analysés sur le court terme, les conflits produisent, malgré des tentatives de négociations, tensions, fermetures et blocage des processus de décision, et, dans plusieurs cas, le maintien en fonctionnement de décharges qui avaient été déclarées obsolètes.

Toutefois analysés sur le long terme, dans les trois cas de cette recherche, les moments de conflit ont contribué à structurer un réseau d'acteurs impliqués sur cette question et à une mise en débat local des modalités de traitement des déchets. Néanmoins, ces moments de débats sont rendus possibles par des stratégies d'indécision dans lesquelles les pouvoirs publics tentent de reconstruire les conditions d'un débat apaisé en reportant la question des décisions sur les infrastructures. Lorsque les conflits ont simplement produit l'abandon des projets sans ouverture ou maintien d'un débat local, sans apprentissage de la part des pouvoirs publics, se profile alors la possibilité de la reproduction des situations similaires et du maintien de situations de crises.

Au-delà d'une analyse sur les relations entre conflits et concertations dans la localisation des infrastructures de gestion des déchets, le projet DeSCRI a permis de construire des hypothèses d'interprétation sur les dimensions temporelles, territoriales et juridiques des situations étudiées.

Contact : patrice.mele@univ-tours.fr